

Le Vieux Castéra conserve son église du XIIIème siècle qui est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis le 31 mai 1927.

L'église est dédiée à Saint-Blaise, évêque d'Arménie de la fin de l'Empire romain. Les cardeurs l'ont choisi pour patron parce que les bourreaux du saint l'auraient dépecé avec des peignes de fer ! On l'évoque aussi pour soulager des maux de gorge.

Le clocher-mur (l'un des deux cent quatre-vingt-treize que compte le Gers !) percé de trois arcades (il garde une cloche), la nef unique, le toit à double pente : c'est un classique des églises de Gascogne. L'intérieur par mesure de sécurité ne peut pas être visité. Un enfeu aux moulures finement sculptées est devenu niche d'autel. Les fenêtres ouvertes entre les contreforts sont ébrasées vers l'intérieur, des fentes de jour laissent filtrer aussi un peu de clarté. L'emban (ou porche) protégeant l'entrée a été démoli, au nord puisque le sud est trop pentu, une petite porte permet également un accès.

Les contreforts massifs au sud sont censés protéger des glissements de terrain.

Le projet de restauration dans le dernier état connu de cette église a fédéré les efforts de la Municipalité, de l'association des Amis de Vieux-Castéra, de la Fondation du Patrimoine. Malgré les sollicitations financières dans de multiples directions il n'a pas été possible de réunir une collecte suffisante pour mener à bien les travaux. Toutefois l'association des Amis du Vieux-Castéra a pu permettre une mise hors d'eau du bâtiment et de la chapelle attenante au nord dont la toiture s'est effondrée en 2001. Cette chapelle présente sa double fenêtre fraîchement restaurée « *flamboyante, divisée en deux par un meneau mouluré et décoré d'un remarquable remplage à courbes et contre-courbes : c'est une véritable pièce de musée* » (H. Polge). La chapelle possédait une voûte d'ogives écroulée avec la toiture.

La toiture de l'église a été totalement refaite au cours de l'été 2025 par la municipalité.

Depuis très longtemps on avait coutume de faire sonner la cloche lorsque les orages devenaient menaçants. *C'est une très ancienne persuasion chez beaucoup de peuples que le son des instruments à percussion pouvait mettre en fuite les mauvais esprits...* Sur le bronze de la cloche quelques mots en latin, sous une belle frise, invoquent la Vierge pour obtenir protection de la foudre. Bien qu'interdite par les autorités religieuses dès l'Ancien Régime et par les autorités civiles au début du XIXème cette pratique s'est perpétuée jusque dans les années 1960 !

Les deux cloches absentes ont été décrochées et fondues à la Révolution française.

A l'entrée du village, vous pourrez remarquer une croix en pierre datant de 1775 érigée « *pour la cessation de la maladie des bestiaux* » lorsque une redoutable épizootie ravageait les troupeaux de la région.